

MAI 2019

**SAY ON PAY 2018**

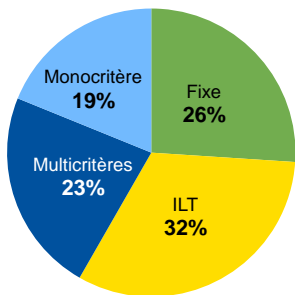
# Rémunération 2018 (en numéraire ou en nature)

## M. Senard, Président de la Gérance

(en euros, avant charges sociales et impôts)



Les Composantes Variables et l'Intéressement à long terme sont intégralement perçus sur les prélèvements statutaires annuels dus aux Associés Commandités («Tantièmes») collectivement plafonnés à 0,6 % du résultat net consolidé du Groupe et approuvés par l'Assemblée Générale annuelle au titre de l'affectation du résultat



Versé aux associés commandités qui supportent sur leur patrimoine personnel **une responsabilité illimitée et solidaire** des dettes de la Société

### 3 critères quantitatifs

- Croissance annuelle des ventes en volume
- Projet Efficience
- Niveau annuel *cash-flow* libre hors acquisitions

### 4 critères qualitatifs

- Stratégie digitale
- RSE/Environnement et droits de l'homme
- Transition de la Gérance
- Organisation du groupe

### 4 critères quantitatifs

- Performance du cours de l'action Michelin comparée à l'évolution du CAC40
- Mesure du MEF
- Niveau d'engagement du personnel
- Évolution du résultat opérationnel du Groupe

Réalisé 2018 : 62,90/100<sup>es</sup>

Réalisé 2018 : 44,58/50<sup>es</sup>

Réalisé 2018 : 107/150<sup>es</sup>  
soit 87,80 % du fixe annuel

Plafond : 150 % de la moyenne annuelle des Composantes Variables Annuelles versées à M.Senard au titre de 2016/2017/2018 et solde disponible de Tantièmes après déduction du variable dû en 2018

\*Véhicule de fonction

\*\*Assiette Consolidée de Calcul :

0,6 % du Résultat Net consolidé du Groupe

\*\*\*Montant indexé à la hausse comme à la baisse sur l'évolution du cours de l'action Michelin sur la période 2016/2017/2018 soit +10,5 %

# Rémunération 2018 (en numéraire ou en nature)

## M. Menegaux, Gérant Associé commandité

(en euros, avant charges sociales et impôts)

### Fixe Annuel

**554 672 €**  
Base de 900 000 €

(Proratisé au regard de la durée effective du mandat sur 2018)

Avantage en nature\* : 5 392 €

### Variable Annuel Monocritère

**312 374 €**  
5 % de l'Assiette Consolidée de Calcul\*\*  
(Proratisé au regard de la durée effective du mandat sur 2018)

### Variable Annuel Multicritères

**356 106 €**  
0 à 8,50 % de l'Assiette Consolidée de Calcul\*\*  
(Proratisé au regard de la durée effective du mandat sur 2018)

### Intéressement à long terme

Sur conditions de performance portant sur 3 exercices

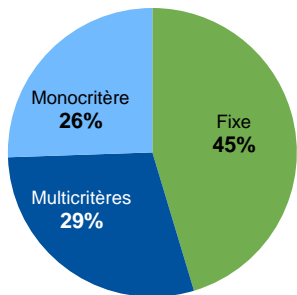
#### ILT à verser

-

#### ILT attribué

-  
Assiette : 720 000 €

Les Composantes Variables sont intégralement perçues sur les Tantièmes



Versé aux associés commandités qui supportent sur leur patrimoine personnel **une responsabilité illimitée et solidaire** des dettes de la Société

#### 3 critères quantitatifs

- Croissance annuelle des ventes en volume
- Projet Efficience
- Niveau annuel *cash-flow* libre hors acquisitions

Réalisé 2018 : 62,90/100<sup>es</sup>

#### 4 critères qualitatifs

- Stratégie digitale
- RSE/Environnement et droits de l'homme
- Transition de la Gérance
- Organisation du groupe

Réalisé 2018 : 44,58/50<sup>es</sup>

Réalisé 2018 : 107/150<sup>es</sup>  
soit 64,20 % du fixe annuel

#### 4 critères quantitatifs

- Performance du cours de l'action Michelin comparée à l'évolution du CAC40
- Mesure du MEF
- Niveau d'engagement du personnel
- Évolution du résultat opérationnel du Groupe

Plafond : 150 % de la moyenne annuelle des Composantes Variables Annuelles versées à M.Menegaux au titre de 2018/2019/2020 et solde disponible de Tantièmes après déduction du variable dû en 2020

\*Véhicule de fonction

\*\*Assiette Consolidée de Calcul :

0,6 % du Résultat Net consolidé du Groupe

# Rémunération 2018 (en numéraire ou en nature) M. Chapot, Gérant non commandité

(en euros, avant charges sociales et impôts)

## Fixe Annuel

**372 808 €**

Base de 600 000 €  
(Proratisé au regard de la durée effective  
du mandat sur 2018)

Avantage en nature\* : 4 352 €

## Variable Annuel Multicritères

**263 763 €**

Montant maximum de 120 %  
de la rémunération fixe  
(Proratisé au regard de la durée effective  
du mandat sur 2018)

### 3 critères quantitatifs

- Progression du ROSAC
- Niveau des Stocks Groupe produits finis/semi-finis
- Niveau des ventes pneumatiques des activités Automotive

Réalisé 2018 : 37,61/70<sup>es</sup>

### 2 critères qualitatifs

- Transition de l'organisation
- Service au client/  
*Net Promoter Score*

Réalisé 2018 : 20,78/30<sup>es</sup>

Réalisé 2018 : 58,39/100<sup>es</sup>  
soit 70,75 % du fixe annuel

## Intéressement à long terme

Sur conditions de performance  
portant sur 3 exercices

### ILT à verser

-

### ILT attribué

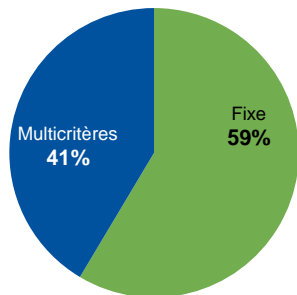
-

Assiette : 600 000 €\*\*

### 4 critères quantitatifs

- Performance du cours de l'action Michelin comparée à l'évolution du CAC40
- Mesure du MEF
- Niveau d'engagement du personnel
- Évolution du résultat opérationnel du Groupe

Plafond : 120 % de la moyenne annuelle des Composantes Variables Annuelles versées à M.Chapot au titre de 2018/2019/2020



\*Véhicule de fonction

\*\*Provision relative à l'intéressement : 94 200 €

# Rémunération 2018 (Droits à indemnités et autres avantages)

**M. Senard, Président de la Gérance**

**M. Menegaux, Gérant Associé commandité**

**M. Chapot, Gérant non commandité**

- Indemnité de départ contraint en cas de départ suite à un changement de stratégie ou à un changement de contrôle de l'actionnariat, soumise à des conditions de performance décidées par le Conseil de Surveillance
- Indemnité de non-concurrence

## Aucune indemnité versée en 2018

- Pas d'autres avantages
- Pas de stock-options
- Pas d'actions de performance
- Pas de jetons de présence

## Rémunération 2018 (Régime de retraite supplémentaire)

=> Applicable à l'ensemble des cadres dirigeants des deux principales sociétés françaises ayant au moins 5 ans d'ancienneté en tant que dirigeant

Acquisition de droits de 1,5% par an ouvrant droit à une rente plafonnée à un maximum de 15% de la rémunération de référence

Taux de remplacement maximum total de 35 % (y compris régime obligatoire), soit très sensiblement inférieur au plafond de 45 % des rémunérations fixe et variable recommandé par le Code AFEP/MEDEF

Versement d'une rente annuelle brute après 10 ans d'ancienneté, subordonné à l'achèvement de la carrière dans l'entreprise

M. Senard, Président de la Gérance  
M. Menegaux, Gérant Associé commandité  
M. Chapot, Gérant non commandité

Montant estimatif de la rente annuelle brute au 31/12/2018

M. Senard, Président de la Gérance:	165 000 €
M. Menegaux, Gérant Associé commandité:	135 000 €
M. Chapot, Gérant non commandité:	110 544 €

# Rémunération 2018

## M. Rollier, Président du Conseil de Surveillance

- Rémunération exclusivement constituée de jetons de présence, cohérente avec le panel des rémunérations des Présidents de sociétés du CAC40
- Part prépondérante soumise à une condition d'assiduité aux réunions du Conseil et du Comité dans lequel siège le Président du Conseil

60 % du montant est soumis à une condition d'assiduité aux réunions du Conseil et des Comités

Taux individuel d'assiduité en 2018

100 %

Jetons de présence 2018

90 000 €